Best Start

Ontario's Plan for Early Learning and Child Care

Ontario was pleased to sign a historic Agreement-in-Principle with the federal government on May 6, 2005 outlining our joint commitment to move forward on early learning and child care. The funds outlined in that agreement will enable us to expand and strengthen our child care system in Ontario, which is a cornerstone of our Best Start Plan.

This report includes a description of our Best Start Plan, as well as a preliminary action plan which describes how the new federal funding will be invested in Ontario. We look forward to working in continued partnership with the federal government, with our municipal partners and Ontario's parents - all of whom are instrumental to the delivery of quality early learning and child care in this province.

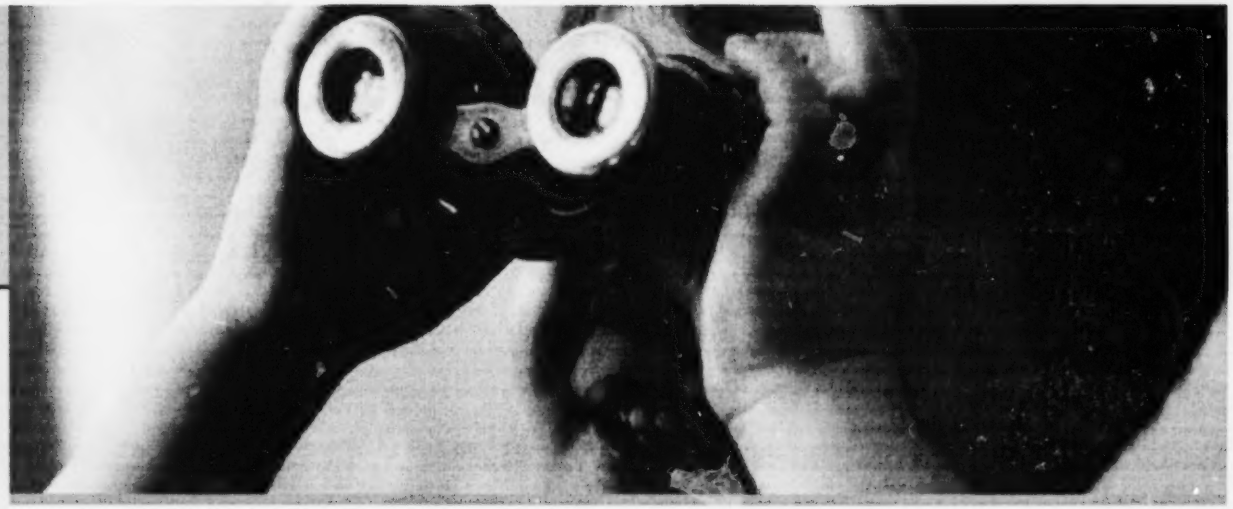

Our Plan for Best Start

July 2005

There are hundreds of thousands of compelling reasons why the government of Ontario created its Best Start initiative - Ontario's hundreds of thousands of babies and children. They deserve the best possible start in life to help them achieve success in school.

At its core, Best Start involves a massive expansion of quality and affordable child care and investments in every child's healthy early development - all in a convenient and easily accessible location for parents.

But it is much more than that.

Best Start is a partnership with parents and families, created in response to the clear message that Ontario's young children and their families need more integrated and accessible services, more high quality, regulated child care spaces, and more subsidies so that more families can access those spaces. It is a long-term strategy that will be implemented over 10 years, beginning with an immediate expansion of child care spaces.

Best Start is also a comprehensive, evidence-informed system of services that seamlessly supports families with children from their birth through their transition into Grade 1. These services run the gamut from newborn and infant screening to hearing programs to speech and language therapy that help identify and provide support to children who need extra help for healthy early development. They include quality child care, public health and parenting programs that help parents help their children to be successful in school. And they put families in touch with other services that they might need.

Goals of Best Start

Children in Ontario will be ready and eager to learn and excel by the time they start Grade 1.

Ontario will be an international leader in achieving the social, intellectual, economic, physical and emotional potential of all its children.

Quick Facts

- In 2000-01, more than half of Canadian children were in some form of child care (up over 10 per cent from 1994-95); a quarter of these children were in a child care centre.
- Children who arrive in grade one ready to learn are more likely to complete high school and become caring, contributing members of society.
- Three quarters of Ontario parents in families with children under five work outside the home.
- The female employment rate in Canada is 76 per cent compared to the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) average of 64 per cent, and in two out of three two-parent families, both parents work.

From Education Goals Are Out of Reach by Michael Bator, with quotes from James Heckman; Ministry of Children and Youth Services; Early Years Study, April 1999; 2002 Study of Education by Mordechai Rozanski, Rotman Magazine August 2004, 2005. Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Thematic Review of Early Childhood.

High quality, affordable, integrated early learning and child care programs

A key component of Best Start is to strengthen early development, learning and care services so that Ontario's children arrive in Grade 1 ready to learn and excel. The province will therefore create more licensed child care spaces and subsidies, strengthen early years programs, and provide funds to support improved wages for child care workers.

Ontario's immediate priority is to provide children in junior and senior kindergarten with quality child care during non-school hours. This will enable Ontario children to benefit from an integrated full day of learning and care at the same location or nearby.

Ontario will also work with municipalities in their key role to gradually increase the number of new spaces for infants and children up to age four. As part of its long-term vision, the Ontario government will provide a half-day early learning program and child care spaces for young children.

Effective November 2004, the province eliminated restrictions on child care subsidies for parents with RRSPs and RESPs. Now, Ontario is developing a new way to determine eligibility for child care subsidies based on income. The province will move to a sliding scale income test that municipalities will use to decide who is eligible for a child care subsidy. These measures will help a greater number of families access child care.

Early healthy development

Best Start builds on Ontario's ongoing prevention and early intervention initiative called Healthy Babies Healthy Children (HBHC), and Preschool Speech and Language and Infant Hearing programs.

Offered by Ontario's 36 Public Health Units, HBHC services include screening or assessment for all families with children at birth, right after birth, and/or up to age six for any risks to healthy child development.

Preschool speech and language and infant hearing programs identify, treat and support newborns and preschool children with communication disorders and their families.

Best Start is building on these services, and other key early years services like Infant Development, and Ontario Early Years Centres, to include checkups for all children at 18 months and vision screening. Early identification is crucial for helping children develop strong language and literacy skills.

While this is an important component of Best Start, the province will not direct the new federal early learning and child care funds toward these programs.

Providing expertise

The government has established three expert panels to guide Best Start implementation:

- The 18-Month Well Baby Expert Panel is developing strategies for a provincewide developmental assessment for every child in Ontario at 18 months of age
- The Expert Panel on an Early Learning Program is developing a learning program for preschool children that can link to junior and senior kindergarten learning programs, and ultimately become a single integrated learning program for children in preschool and junior and senior kindergarten
- The Expert Panel on Quality and Human Resources is looking at recruitment and retention of qualified early childhood education professionals and ways to improve quality licensed and informal child care.

The province is also proposing to introduce legislation that, if passed, will provide for the establishment of a new College of Early Childhood Educators, which will set out the qualifications and standards for professionals who work in early learning and child care.

Showcasing Best Start in communities

106-01991/

The province is accelerating Best Start implementation in three communities - Hamilton's east end, the rural areas of Lambton and Kent, and the District of Timiskaming - to learn and share best practices that may help guide the implementation of Best Start over the long-term.

The demonstration communities are moving forward quickly. They have all established their Best Start networks and are now developing their plans for what the full Best Start vision will look like in their communities. These plans are to be completed by October 2005.

Simplified point of access

The ultimate goal of Best Start is a network of early learning and care hubs, centrally located in communities so they are convenient for families. These hubs will offer a single integrated, seamless point of access to services and supports based on local needs and available resources.

Given that Best Start is designed to help provide children with the supports they need to facilitate their transition into a formal school setting, new or existing English-language and French-language elementary schools are the first choice for the expansion of child care space. Where local family requirements, physical space, accessibility, safety or francophone, aboriginal and ethnocultural needs make it impractical to expand child care in a particular school, that community can consider expanding to other locations.

These could include child care centres, Ontario Early Years Centres, community centres or home-based child care programs located near schools.

What you'll find at early learning and care hubs

- Children will be screened and assessed in all aspects of their development
- Children and parents can access early learning and care and parenting services
- Children can be referred to other more specialized services such as mental health and speech and language resources
- Parents can access flexible programs at times convenient to their needs.

Showing the way

Ontario has accelerated the implementation of Best Start in the following three communities serving as models for communities across the province.

District of Timiskaming:
Families in this northeastern area of Ontario, with a large francophone community, face the challenges of finding child care services close to home and

Children in Ontario will be ready and eager to learn and excel by the time they start Grade 1.

Ontario will be an international leader in achieving the social, intellectual, economic, physical and emotional potential of all its children.

- In 2000-01, more than half of Canadian children were in some form of child care (up over 10 per cent from 1994-95); a quarter of these children were in a child care centre.
- Children who arrive in grade one ready to learn are more likely to complete high school and become caring, contributing members of society.
- Three quarters of Ontario parents in families with children under five work outside the home.
- The female employment rate in Canada is 76 per cent compared to the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) average of 64 per cent, and in two out of three two-parent families, both parents work.

From Education Goals Are Out of Reach by Michael Bator, with quotes from James Heckman; Ministry of Children and Youth Services; Early Years Study, April 1999; 2002 Study of Education by Mordechai Rozanski, Rotman Magazine August 2004, 2005. Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Thematic Review of Early Childhood.

High quality, affordable, integrated early learning and child care programs

A key component of Best Start is to strengthen early development, learning and care services so that Ontario's children arrive in Grade 1 ready to learn and excel. The province will therefore create more licensed child care spaces and subsidies, strengthen early years programs, and provide funds to support improved wages for child care workers.

Ontario's immediate priority is to provide children in junior and senior kindergarten with quality child care during non-school hours. This will enable Ontario children to benefit from an integrated full day of learning and care at the same location or nearby.

Ontario will also work with municipalities in their key role to gradually increase the number of new spaces for infants and children up to age four. As part of its long-term vision, the Ontario government will provide a half-day early learning program and child care spaces for young children.

Effective November 2004, the province eliminated restrictions on child care subsidies for parents with RRSPs and RESPs. Now, Ontario is developing a new way to determine eligibility for child care subsidies based on income. The province will move to a sliding scale income test that municipalities will use to decide who is eligible for a child care subsidy. These measures will help a greater number of families access child care.

Early healthy development

Best Start builds on Ontario's ongoing prevention and early intervention initiative called Healthy Babies Healthy Children (HBHC), and Preschool Speech and Language and Infant Hearing programs.

Offered by Ontario's 36 Public Health Units, HBHC services include screening or assessment for all families with children at birth, right after birth, and/or up to age six for any risks to healthy child development.

Preschool speech and language and infant hearing programs identify, treat and support newborns and preschool children with communication disorders and their families.

Best Start is building on these services, and other key early years services like Infant Development, and Ontario Early Years Centres, to include checkups for all children at 18 months and vision screening. Early identification is crucial for helping children develop strong language and literacy skills.

While this is an important component of Best Start, the province will not direct the new federal early learning and child care funds toward these programs.

Providing expertise

The government has established three expert panels to guide Best Start implementation:

- The 18-Month Well Baby Expert Panel is developing strategies for a provincewide developmental assessment for every child in Ontario at 18 months of age.
- The Expert Panel on an Early Learning Program is developing a learning program for preschool children that can link to junior and senior kindergarten learning programs, and ultimately become a single integrated learning program for children in preschool and junior and senior kindergarten.
- The Expert Panel on Quality and Human Resources is looking at recruitment and retention of qualified early childhood education professionals and ways to improve quality licensed and informal child care.

The province is also proposing to introduce legislation that, if passed, will provide for the establishment of a new College of Early Childhood Educators, which will set out the qualifications and standards for professionals who work in early learning and child care.

Showcasing Best Start in communities

The province is accelerating Best Start implementation in three communities - Hamilton's east end, the rural areas of Lambton and Kent, and the District of Timiskaming - to learn and share best practices that may help guide the implementation of Best Start over the long-term.

The demonstration communities are moving forward quickly. They have all established their Best Start networks and are now developing their plans for what the full Best Start vision will look like in their communities. These plans are to be completed by October 2005.

Simplified point of access

The ultimate goal of Best Start is a network of early learning and care hubs, centrally located in communities so they are convenient for families. These hubs will offer a single integrated, seamless point of access to services and supports based on local needs and available resources.

Given that Best Start is designed to help provide children with the supports they need to facilitate their transition into a formal school setting, new or existing English-language and French-language elementary schools are the first choice for the expansion of child care space. Where local family requirements, physical space, accessibility, safety or francophone, aboriginal and ethnocultural needs make it impractical to expand child care in a particular school, that community can consider expanding to other locations.

These could include child care centres, Ontario Early Years Centres, community centres or home-based child care programs located near schools.

What you'll find at your neighbourhood Best Start hub

- Children will be screened and assessed in all aspects of their development
- Children and parents can access early learning and care and parenting services
- Children can be referred to other more specialized services such as mental health and speech and language resources
- Parents can access flexible programs at times convenient to their needs.

Showing the way

Ontario has accelerated the implementation of Best Start in the following three communities serving as models for communities across the province.

District of Timiskaming:

Families in this northeastern area of Ontario, with a large francophone community, face the challenges of finding child care services close to home and

schools. They must get back and forth between home, work, schools and child care centres over long distances.

Rural areas of Lambton and Kent:
Families in this part of southwestern Ontario drive long distances between home, work, schools and child care centres. By integrating local services and supports for children and families, implementing Best Start here will build a stronger community, and help more local children and parents get access to services and supports.

Hamilton's east end:
Many families and children in this urban area have long struggled to find quality child care and other parenting supports. Parents here need a variety of services at convenient hours, located close together, under one roof wherever possible.

All three communities have a solid network of community agencies that are well-placed for rapid implementation of the Best Start plan that includes:

- A rapid expansion of child care spaces for children in junior kindergarten and senior kindergarten
- A half-day learning program and child care spaces for two-and-a-half to four-year-olds
- Early and ongoing screening of newborns to identify needs and supports
- Early and ongoing identification of specialized hearing and language needs
- A comprehensive 18-month well-baby checkup.

Doing it right

Community planning

The Best Start plan is flexible and community-driven - developed by each community for that community - along the boundaries of service system managers, which administer child care in Ontario. To this end, all communities will have local Best Start networks, along with four regional French-language networks, to help plan and implement Best Start. The province will also work closely with community partners - school boards, educators, public health units, child care and children's services providers, municipalities and, most importantly, parents, who play a key role in preparing their children for school.

Easing cost pressures of municipalities

The cost of increasing the number of subsidies and child care spaces for children enrolled in junior and senior kindergarten and newborns to age four will not be a financial burden on municipalities. Even before the new federal funding arrangement was signed, Ontario had proposed relief from the municipal child care cost share provisions for 2005-06. Ontario is now extending this cost share relief with the new federal funds. Municipalities will not have to meet the cost share provisions for the duration of the federal child care agreements. This move will save municipalities more then $208 million over three years, beginning in 2005-06.

Putting capital funding in place

Initially, communities can use existing vacant child care spaces to accommodate children in the system, giving priority to children in junior and senior kindergarten and gradually expanding to accommodate newborns to age four. They are currently identifying the retrofits, renovations, capital improvements and/or new construction required to provide safe, high quality child care to accommodate additional spaces for 2005-06 and projects that can begin in 2005-06. Schools will be the first choice for the expansion of child care spaces.

Measuring results

Ontario is also taking steps to monitor how its investments in early development are helping children and their families. An assessment tool - the Early Development Instrument - is being implemented across the province at the community level to determine children's readiness to learn at school. The results will help communities to better plan and meet the needs of their children and families.

schools. They must get back and forth between home, work, schools and child care centres over long distances.

Rural areas of Lambton and Kent:
Families in this part of southwestern Ontario drive long distances between home, work, schools and child care centres. By integrating local services and supports for children and families, implementing Best Start here will build a stronger community, and help more local children and parents get access to services and supports.

Hamilton's east end:
Many families and children in this urban area have long struggled to find quality child care and other parenting supports. Parents here need a variety of services at convenient hours, located close together, under one roof wherever possible.

All three communities have a solid network of community agencies that are well-placed for rapid implementation of the Best Start plan that includes:

- A rapid expansion of child care spaces for children in junior kindergarten and senior kindergarten
- A half-day learning program and child care spaces for two-and-a-half to four-year-olds
- Early and ongoing screening of newborns to identify needs and supports
- Early and ongoing identification of specialized hearing and language needs
- A comprehensive 18-month well-baby checkup.

Doing it right

Community planning

The Best Start plan is flexible and community-driven - developed by each community for that community - along the boundaries of service system managers, which administer child care in Ontario. To this end, all communities will have local Best Start networks, along with four regional French-language networks, to help plan and implement Best Start. The province will also work closely with community partners - school boards, educators, public health units, child care and children's services providers, municipalities and, most importantly, parents, who play a key role in preparing their children for school.

Easing cost pressures of municipalities

The cost of increasing the number of subsidies and child care spaces for children enrolled in junior and senior kindergarten and newborns to age four will not be a financial burden on municipalities. Even before the new federal funding arrangement was signed, Ontario had proposed relief from the municipal child care cost share provisions for 2005-06. Ontario is now extending this cost share relief with the new federal funds. Municipalities will not have to meet the cost share provisions for the duration of the federal child care agreements. This move will save municipalities more then $208 million over three years, beginning in 2005-06.

Putting capital funding in place

Initially, communities can use existing vacant child care spaces to accommodate children in the system, giving priority to children in junior and senior kindergarten and gradually expanding to accommodate newborns to age four. They are currently identifying the retrofits, renovations, capital improvements and/or new construction required to provide safe, high quality child care to accommodate additional spaces for 2005-06 and projects that can begin in 2005-06. Schools will be the first choice for the expansion of child care spaces.

Measuring results

Ontario is also taking steps to monitor how its investments in early development are helping children and their families. An assessment tool - the Early Development Instrument - is being implemented across the province at the community level to determine children's readiness to learn at school. The results will help communities to better plan and meet the needs of their children and families.

Next steps

Best Start is an ambitious long-term strategy. A number of early milestones include:

By 2005-06, Ontario's parents and families can expect:

- A detailed plan that outlines their community's vision for Best Start and how it will be implemented (due December 31, 2005)
- More access to child care spaces and subsidies, with priority for children in junior and senior kindergarten during non-school hours, and gradual expansion for newborns to age four
- An assessment tool that will help communities determine children's readiness to learn at school and help identify areas and neighbourhoods in high need of early child development support
- Recommendations from three expert panels: the 18-Month Well Baby Expert Panel will report in October 2005; the Expert Panel on Quality and Human Resources will report in fall 2006, and the Early Learning Program panel will report in December 2006
- Proposed legislation to form an Ontario College of Early Childhood Educators
- Enhancements to the early identification and intervention program, Healthy Babies Healthy Children, and to the Preschool Speech and Language and Infant Hearing programs.

By 2007-08, Ontario's parents and families can expect:

- Best Start fully operating in the three communities serving as models: Hamilton's east end, the rural areas of Lambton and Kent, and the District of Timiskaming
- Some Best Start components in all communities, including more child care, particularly for children in junior and senior kindergarten
- Approximately 25,000 more new licensed spaces by the end of 2007-08 for children in junior and senior kindergarten, and for children newborn to age four. As of March 31, 2004, Ontario had 124,442 licensed child spaces for children, newborn up to and including age five.
- Funds to support increases to the average wage of child care workers in the system.

Working with the federal government

Ontario signed a historic Agreement-in-Principle with the federal government, Moving Forward on Early Learning and Child Care, on May 6, 2005. This agreement was the result of the Government of Canada's February 2005 budget commitment to invest $5 billion over five years to enhance and expand high-quality developmental early learning and child care in Canada.

Moving Forward on Early Learning and Child Care is founded on the same principles as Best Start – quality, universal inclusiveness, accessibility and development. These principles reflect values that Ontario shares with the federal government, child care workers and advocates, children's health professionals and parents across Canada.

Ontario's share of new federal funding for child care under this Agreement is approximately $1.9 billion over five years, including $271.9 million for this year.

Ontario's preliminary action plan for investing the new federal funds

Ontario plans to spend its share of the new federal funds on the expansion of quality child care component of Best Start. This includes funding from the new 2005 Ontario-Canada Early Learning and Child Care Agreement-in-Principle, as well as ongoing federal support from the earlier 2003 Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

This preliminary plan outlines where we will direct the new 2005 Ontario-Canada Early Learning and Child Care Agreement-in-Principle funds. We will work with municipalities over the coming months to develop more specific plans. Our final action plan will include more specific targets and next steps.

Ontario's priorities for investing the new federal funds are consistent with the principles of quality, universal inclusiveness, accessibility and development. These principles reflect values shared with the federal-provincial agreements and Best Start.

Universal inclusiveness

Ontario wants as many children to benefit from a quality early learning and child care system as possible, given available resources.

- We are taking steps to make access to assistance with the costs of child care easier. This includes moving from our current needs test for eligibility to a test based on income.
- In addition to this, Ontario will work in partnership with the municipalities to make sure the needs for francophones are addressed and that there is an increase in child care centres serving this population.
- As well, federal funds are being invested so we can better serve children with special needs in the early learning and care system.

Ontario signed a historic Agreement-in-Principle with the federal government, Moving Forward on Early Learning and Child Care, on May 6, 2005. This agreement was the result of the Government of Canada's February 2005 budget commitment to invest $5 billion over five years to enhance and expand high-quality developmental early learning and child care in Canada.

Moving Forward on Early Learning and Child Care is founded on the same principles as Best Start - quality, universal inclusiveness, accessibility and development. These principles reflect values that Ontario shares with the federal government, child care workers and advocates, children's health professionals and parents across Canada.

Ontario's share of new federal funding for child care under this Agreement is approximately $1.9 billion over five years, including $271.9 million for this year.

Ontario's preliminary action plan for investing the new federal funds

Ontario plans to spend its share of the new federal funds on the expansion of quality child care component of Best Start. This includes funding from the new 2005 Ontario-Canada Early Learning and Child Care Agreement-in-Principle, as well as ongoing federal support from the earlier 2003 Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

This preliminary plan outlines where we will direct the new 2005 Ontario-Canada Early Learning and Child Care Agreement-in-Principle funds. We will work with municipalities over the coming months to develop more specific plans. Our final action plan will include more specific targets and next steps.

Ontario's priorities for investing the new federal funds are consistent with the principles of quality, universal inclusiveness, accessibility and development. These principles reflect values shared with the federal-provincial agreements and Best Start.

Universal inclusiveness

Ontario wants as many children to benefit from a quality early learning and child care system as possible, given available resources.

- We are taking steps to make access to assistance with the costs of child care easier. This includes moving from our current needs test for eligibility to a test based on income.
- In addition to this, Ontario will work in partnership with the municipalities to make sure the needs for francophones are addressed and that there is an increase in child care centres serving this population.
- As well, federal funds are being invested so we can better serve children with special needs in the early learning and care system.

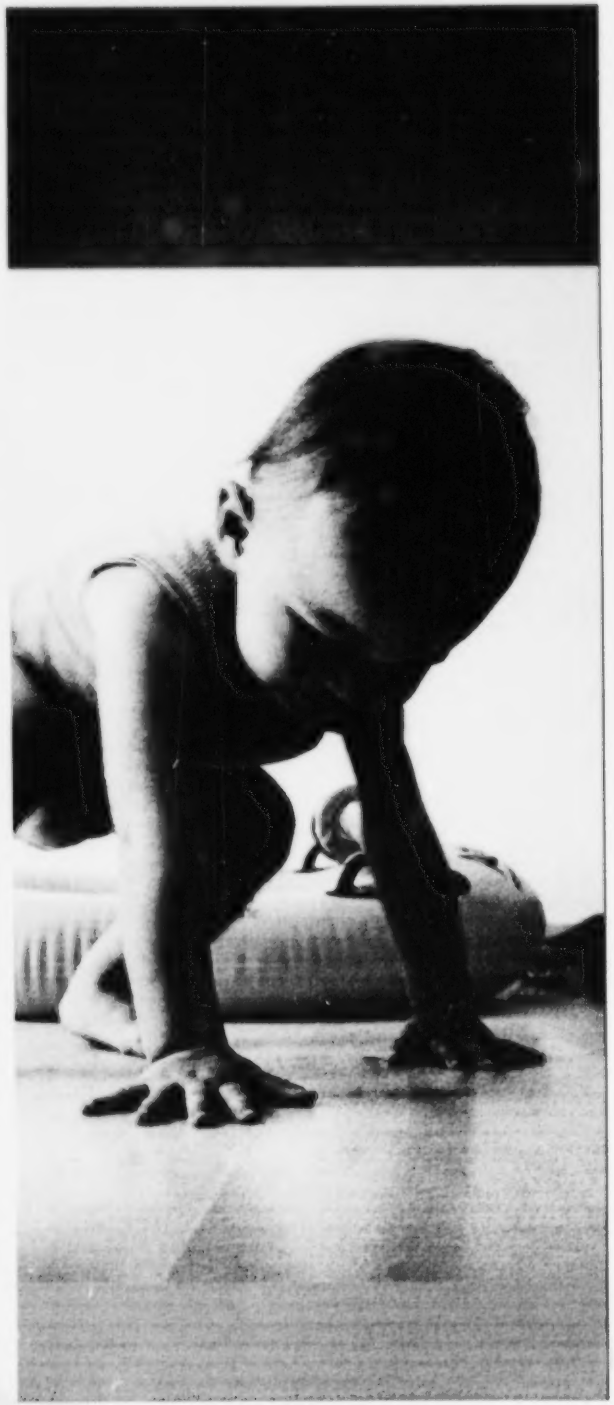

Quality and Development

We know from research that children who experience high quality child care do better.

This is why, in addition to expanding the number of spaces in the early learning and child care system, Ontario is undertaking a number of initiatives to improve and support the healthy development of children within that system.

Ontario is directing the new federal funding to address three quality issues:

- What should children experience when they are in an early learning and child care setting? For example, what is the early learning program and how does it integrate with junior and senior kindergarten?
- What needs to be in place to support a quality interaction between adults and children in an early learning and child care setting? For example, what type of professional works in these settings? What are the wages and working conditions? How do we monitor quality?
- What are the professional standards that should be in place for early childhood educators?

We are addressing these quality issues through:

- The expert panels that will eventually guide Best Start implementation - the Expert Panel on an Early Learning Program, and the Expert Panel on Quality and Human Resources.
- The development and implementation of an early learning program across the province based on the recommendations of the panels.
- The proposed establishment of a new College of Early Childhood Educators, which will set the qualifications and standards for professionals who work in early learning and child care
- Providing funds to municipalities each year to support an increase to the average wages of child care workers in the regulated system.

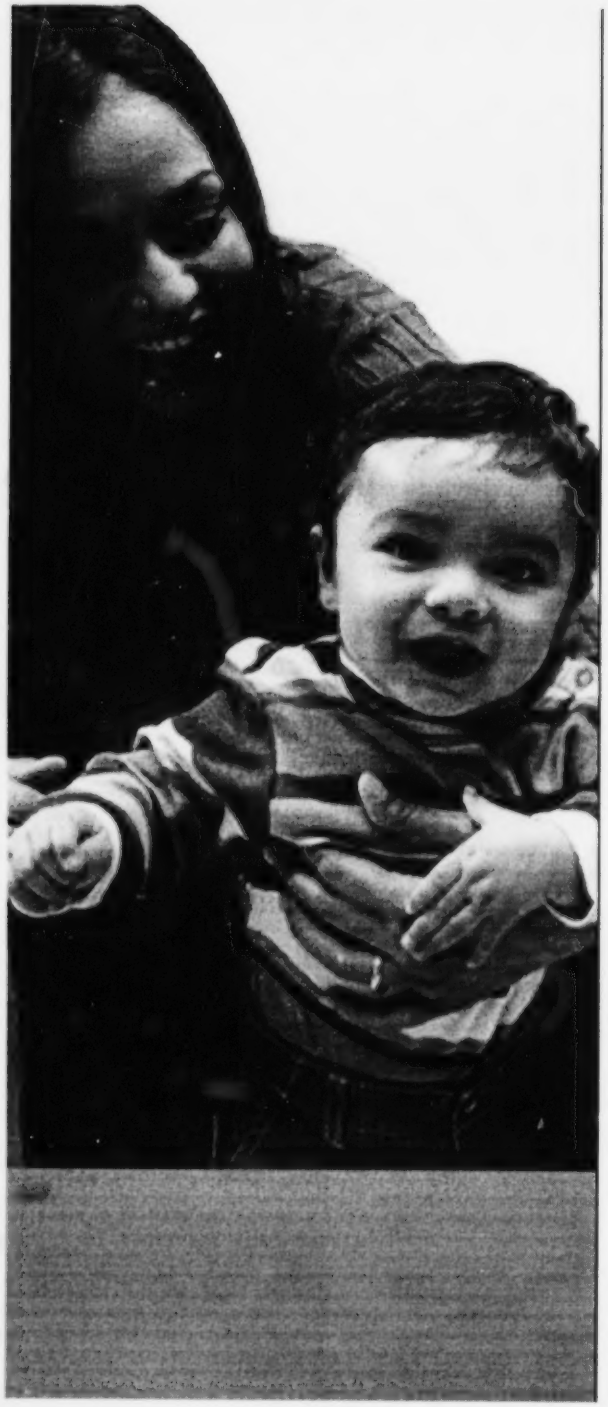

Accessibility

A fundamental component of our Best Start plan is the expansion of the early learning and care system so that more families who choose to can find a space and more families who need assistance with the cost of child care receive it.

Access can also be affected by the location of services. For this reason, and to support a smooth transition to school for young children, Ontario wants to see the expansion of child care spaces occurring within elementary schools wherever possible. In addition, other key supports, such as parenting programs and access to specialized services, will be integrated and located with the early learning and child care programs wherever possible.

Ontario will invest the new federal funding to:

- Create new child care spaces each and every year, with priority for children enrolled in junior and senior kindergarten in English-language and French-language schools, and gradual expansion for newborns to four-year-olds
- Support more children, each and every year, to access the child care system
- Support the child care components of the three communities, where Best Start is being accelerated, to show how services that are integrated and situated in a familiar neighbourhood location can make things better for families.

The new Federal funding from the Agreement-in-Principle and the 2003 Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, will build upon the approximately $570 million that is already provided for child care in Ontario. Ontario municipalities used the 2003 funding agreement to support existing child care spaces, create an additional 4,000 subsidized child care spaces, increase access for preschool aged children and begin to lay the foundations for Best Start.

For further information

Further information on Ontario's Agreement-in-Principle with the federal government and Ontario's early learning and child care system can be found at www.children.gov.on.ca

The Children's Information Portal at www.childrensinfo.ca provides one-window access to information about provincially-funded services for children, youth and their families.

Ontario's Baseline Report on Early Learning and Child Care, at www.children.gov.on.ca provides more details on Ontario's child care system.

Ontario

Ministry of Children and Youth Services

Meilleur départ

Le plan de l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

L'Ontario a été fier de signer un accord de principe historique avec le gouvernement fédéral, le 6 mai 2005. L'accord explique notre engagement commun à donner une impulsion aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le financement prévu dans cet accord nous permettra d'élargir et de renforcer le réseau de services de garde en Ontario, pierre de touche de notre plan Meilleur départ.

Le présent rapport représente une description du plan Meilleur départ et inclut un plan d'action préliminaire qui décrit comment le nouveau financement fédéral sera investi en Ontario.

Nous comptons poursuivre notre collaboration avec le gouvernement fédéral, nos partenaires municipaux et les parents de la province - qui sont tous des acteurs importants au plan de la prestation de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité, en Ontario.

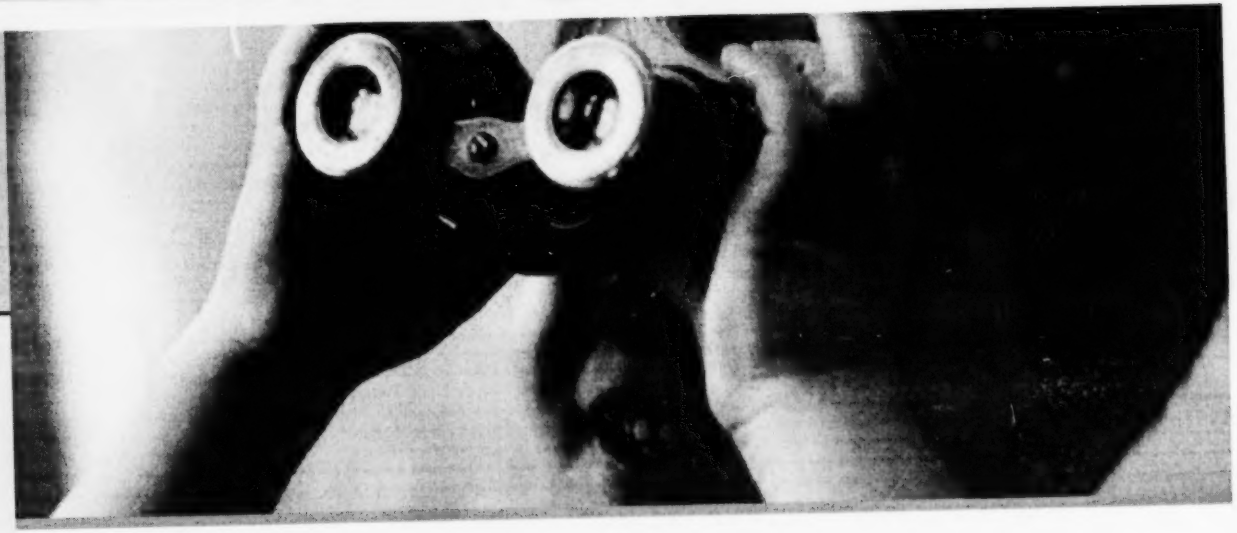

Plan Meilleur départ

juillet 2005

Il existe des centaines de milliers de raisons justifiées pour lesquelles le gouvernement de l'Ontario a conçu la Stratégie Meilleur départ - soit les centaines de milliers de bébés et d'enfants en Ontario. Ils méritent qu'on leur accorde le meilleur départ possible dans la vie et qu'on favorise leur réussite scolaire.

Fondamentalement, la Stratégie Meilleur départ représente une expansion massive des services de garde de qualité et abordables et des investissements dans la santé et le développement de chaque jeune enfant - le tout dans un endroit pratique et facile d'accès pour les parents.

Mais c'est bien plus.

Meilleur départ est un partenariat avec les parents et les familles, créé en réponse au message clair qui a été donné, à savoir que les jeunes enfants de l'Ontario et leur famille ont besoin de services mieux intégrés et plus accessibles, d'un plus grand nombre de places de garderie de qualité supérieure et réglementées et à un plus grand nombre de places subventionnées pour que plus de familles puissent y avoir accès.

Il s'agit d'une stratégie à long terme qui sera mise en œuvre sur une période de dix ans, commençant par l'augmentation immédiate des places de garde.

Meilleur départ est également un système de services exhaustif, basé sur des preuves, qui offre des mécanismes de soutien homogènes aux familles ayant des enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée en 1re année. Ces services vont du dépistage des nouveau-nés et des tout-petits aux programmes d'audiologie, en passant par l'orthophonie. Ils aident à repérer et aider les enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour être en bonne santé et bien se développer. Ils incluent des services de garde de qualité et des programmes de santé publique et d'acquisition des compétences parentales qui permettent aux parents de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants. Par ailleurs, ils mettent les familles en rapport avec d'autres services qui pourraient leur être utiles.

Objectifs de la Stratégie Meilleur départ

Les enfants de l'Ontario seront prêts à apprendre et à exceller au moment où ils commencent leur 1re année.

Faire de l'Ontario un leader à l'échelle internationale en aidant tous les enfants de la province à réaliser leur potentiel sur les plans social, intellectuel, économique et physique.

Faits en bref

- En 2000-2001, plus de la moitié des enfants canadiens bénéficiaient d'une forme ou d'une autre de services de garde (augmentation de plus de 10 pour cent par rapport à 1994-1995); un quart de ces enfants étaient inscrits dans une garderie.
- Les enfants qui arrivent en première année prêts à apprendre ont plus de chances de terminer leurs études secondaires et de devenir des membres bienveillants qui contribuent à la vie de la société.
- Trois quarts des parents de l'Ontario ayant des enfants âgés de moins de cinq ans travaillent à l'extérieur du foyer.
- Le taux d'emploi des femmes au Canada est de 76 pour cent comparé à la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui est de 64 pour cent, et dans le cas de deux familles biparentales sur trois, les deux parents travaillent.

Sources : Education Goals Are Out of Reach de Michael Bator, avec des citations de James Heckman; ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse; Étude sur la petite enfance, avril 1999; Étude de l'éducation de Mordechai Rozanski (2002); Rotman Magazine, août 2004, 2005. Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) Études thématiques - Soins et développement de la petite enfance

Des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables, intégrés et de qualité supérieure

Une des composantes clés de la Stratégie Meilleur départ consiste à renforcer le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, pour que les enfants de l'Ontario entament leur 1re année prêts à apprendre et à exceller. Le gouvernement provincial créera donc un plus grand nombre de places de garderie agréées et de places subventionnées, renforcera les programmes sur la petite enfance et accordera un financement pour accroître le salaire des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

La priorité immédiate de l'Ontario consiste à offrir aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants des services de garde de qualité en dehors des heures de classe. Ceci permettra aux enfants de l'Ontario de bénéficier d'une journée complète et intégrée d'apprentissage et de garde au même endroit ou dans un lieu très proche.

L'Ontario collaborera également avec les municipalités dans leur rôle clé pour augmenter graduellement le nombre de nouvelles places pour les nourrissons et les enfants âgés au maximum de quatre ans. Dans le cadre de sa vision à long terme, le gouvernement de l'Ontario offrira un programme d'apprentissage pour les jeunes enfants d'une demi-journée et des places de garderie aux jeunes enfants.

À compter de novembre 2004, le gouvernement provincial a éliminé les restrictions concernant les places subventionnées pour les parents ayant un REER et un REEE. Le gouvernement est en train de concevoir une nouvelle méthode de détermination de l'admissibilité aux places subventionnées, basée sur le revenu. Le gouvernement provincial adoptera une échelle mobile basée sur l'évaluation des revenus dont les municipalités se serviront pour décider qui est admissible à une place de garderie subventionnée. Ces mesures permettront à un plus grand nombre de familles d'avoir accès aux services de garde.

Santé et développement des jeunes enfants

La Stratégie Meilleur départ s'appuie sur l'initiative continue de prévention et d'intervention précoce de l'Ontario, appelée « Bébés en santé, enfants en santé », et sur le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

Offert par les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario, le programme « Bébés en santé, enfants en santé » inclut un dépistage et une évaluation universels destinés à toutes les familles ayant des enfants, à la naissance, tout de suite après la naissance et/ou jusqu'à l'âge de six ans, pour tout risque lié à la santé et au développement de l'enfant.

Le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce repèrent et soignent les nouveau-nés et les enfants d'âge préscolaire ayant des troubles de la communication et offrent du soutien à leur famille.

Meilleur départ s'appuie sur ces services et d'autres services clés de la petite enfance comme le programme de développement des nourrissons et les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, et prévoit un bilan de santé pour les enfants âgés de 18 mois et un dépistage des troubles de la vue. Le dépistage précoce est vital, car il permet d'aider les enfants à acquérir d'excellentes compétences linguistiques et en littératie.

Bien qu'il s'agisse d'un volet important de la Stratégie Meilleur départ, le gouvernement provincial ne consacrera pas le nouveau financement fédéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à ces programmes.

Expertise

Le gouvernement a créé trois groupes de spécialistes pour orienter la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ :

- le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois conçoit des stratégies en vue de l'évaluation du développement de chaque enfant en Ontario, à l'âge de 18 mois;
- le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance conçoit un programme d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire pouvant relier les programmes de la maternelle et du jardin d'enfants et devenir finalement un programme unique et intégré d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire et de la maternelle et du jardin d'enfants;
- le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines examine le recrutement et le maintien des éducatrices et éducateurs professionnels de la petite enfance et comment améliorer la qualité des services de garde, qu'ils soient agréés on non.

Le gouvernement provincial propose également d'introduire une loi qui, si elle est adoptée, prévoira la création d'un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui précisera les qualifications et les normes des professionnels qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Mise en valeur de la Stratégie Meilleur départ dans les collectivités

Le gouvernement provincial accélère la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans trois collectivités - la partie Est de Hamilton, les régions rurales de Lambton et Kent et le district de Timiskaming - afin de cerner et de partager les pratiques exemplaires qui pourront orienter la mise en œuvre à long terme de la Stratégie Meilleur départ.

Les collectivités pilotes agissent rapidement. Elles ont toutes mis sur pied des réseaux Meilleur départ et elles sont en train de concevoir des plans décrivant à quoi la vision complète de la Stratégie Meilleur départ ressemblera dans leurs collectivités. Ces plans doivent être prêts d'ici le mois d'octobre 2005.

Les enfants de l'Ontario seront prêts à apprendre et à exceller au moment où ils commencent leur 1re année.

Faire de l'Ontario un leader à l'échelle internationale en aidant tous les enfants de la province à réaliser leur potentiel sur les plans social, intellectuel, économique et physique.

- En 2000-2001, plus de la moitié des enfants canadiens bénéficiaient d'une forme ou d'une autre de services de garde (augmentation de plus de 10 pour cent par rapport à 1994-1995); un quart de ces enfants étaient inscrits dans une garderie.
- Les enfants qui arrivent en première année prêts à apprendre ont plus de chances de terminer leurs études secondaires et de devenir des membres bienveillants qui contribuent à la vie de la société.
- Trois quarts des parents de l'Ontario ayant des enfants âgés de moins de cinq ans travaillent à l'extérieur du foyer.
- Le taux d'emploi des femmes au Canada est de 76 pour cent comparé à la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui est de 64 pour cent, et dans le cas de deux familles biparentales sur trois, les deux parents travaillent.

Sources : Education Goals Are Out of Reach de Michael Bator, avec des citations de James Heckman; ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse; Étude sur la petite enfance, avril 1999; Étude de l'éducation de Mordechai Rozanski (2002); Rotman Magazine, août 2004, 2005. Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) Études thématiques - Soins et développement de la petite enfance

Des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables, intégrés et de qualité supérieure

Une des composantes clés de la Stratégie Meilleur départ consiste à renforcer le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, pour que les enfants de l'Ontario entament leur 1re année prêts à apprendre et à exceller. Le gouvernement provincial créera donc un plus grand nombre de places de garderie agréées et de places subventionnées, renforcera les programmes sur la petite enfance et accordera un financement pour accroître le salaire des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

La priorité immédiate de l'Ontario consiste à offrir aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants des services de garde de qualité en dehors des heures de classe. Ceci permettra aux enfants de l'Ontario de bénéficier d'une journée complète et intégrée d'apprentissage et de garde au même endroit ou dans un lieu très proche.

L'Ontario collaborera également avec les municipalités dans leur rôle clé pour augmenter graduellement le nombre de nouvelles places pour les nourrissons et les enfants âgés au maximum de quatre ans. Dans le cadre de sa vision à long terme, le gouvernement de l'Ontario offrira un programme d'apprentissage pour les jeunes enfants d'une demi-journée et des places de garderie aux jeunes enfants.

À compter de novembre 2004, le gouvernement provincial a éliminé les restrictions concernant les places subventionnées pour les parents ayant un REER et un REEE. Le gouvernement est en train de concevoir une nouvelle méthode de détermination de l'admissibilité aux places subventionnées, basée sur le revenu. Le gouvernement provincial adoptera une échelle mobile basée sur l'évaluation des revenus dont les municipalités se serviront pour décider qui est admissible à une place de garderie subventionnée. Ces mesures permettront à un plus grand nombre de familles d'avoir accès aux services de garde.

Santé et développement des jeunes enfants

La Stratégie Meilleur départ s'appuie sur l'initiative continue de prévention et d'intervention précoce de l'Ontario, appelée « Bébés en santé, enfants en santé », et sur le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

Offert par les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario, le programme « Bébés en santé, enfants en santé » inclut un dépistage et une évaluation universels destinés à toutes les familles ayant des enfants, à la naissance, tout de suite après la naissance et/ou jusqu'à l'âge de six ans, pour tout risque lié à la santé et au développement de l'enfant.

Le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce repèrent et soignent les nouveau-nés et les enfants d'âge préscolaire ayant des troubles de la communication et offrent du soutien à leur famille.

Meilleur départ s'appuie sur ces services et d'autres services clés de la petite enfance comme le programme de développement des nourrissons et les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, et prévoit un bilan de santé pour les enfants âgés de 18 mois et un dépistage des troubles de la vue. Le dépistage précoce est vital, car il permet d'aider les enfants à acquérir d'excellentes compétences linguistiques et en littératie.

Bien qu'il s'agisse d'un volet important de la Stratégie Meilleur départ, le gouvernement provincial ne consacrera pas le nouveau financement fédéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à ces programmes.

Le gouvernement a créé trois groupes de spécialistes pour orienter la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ :

- le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois conçoit des stratégies en vue de l'évaluation du développement de chaque enfant en Ontario, à l'âge de 18 mois;
- le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance conçoit un programme d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire pouvant relier les programmes de la maternelle et du jardin d'enfants et devenir finalement un programme unique et intégré d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire et de la maternelle et du jardin d'enfants;
- le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines examine le recrutement et le maintien des éducatrices et éducateurs professionnels de la petite enfance et comment améliorer la qualité des services de garde, qu'ils soient agréés on non.

Le gouvernement provincial propose également d'introduire une loi qui, si elle est adoptée, prévoira la création d'un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui précisera les qualifications et les normes des professionnels qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Le gouvernement provincial accélère la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans trois collectivités - la partie Est de Hamilton, les régions rurales de Lambton et Kent et le district de Timiskaming - afin de cerner et de partager les pratiques exemplaires qui pourront orienter la mise en œuvre à long terme de la Stratégie Meilleur départ.

Les collectivités pilotes agissent rapidement. Elles ont toutes mis sur pied des réseaux Meilleur départ et elles sont en train de concevoir des plans décrivant à quoi la vision complète de la Stratégie Meilleur départ ressemblera dans leurs collectivités. Ces plans doivent être prêts d'ici le mois d'octobre 2005.

Tracer la voie

L'Ontario a accéléré la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes suivantes, qui serviront de modèles aux autres collectivités de la province.

District de Timiskaming : Les familles de cette région du Nord-Est de l'Ontario, qui a une grande population de francophones, ont du mal à trouver des services de garde près de leur domicile et de leurs écoles. Elles doivent faire la navette entre leur domicile, leur lieu de travail, les écoles et les garderies et parcourir de longues distances.

Régions rurales de Lambton et Kent : Les familles de cette partie du Sud-Ouest de l'Ontario doivent parcourir de longues distances entre leurs domicile, lieu de travail, écoles et garderies. En intégrant les services et les mécanismes de soutien locaux destinés aux enfants et aux familles, la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ permettra d'édifier une collectivité plus forte et d'aider un plus grand nombre d'enfants et de parents locaux à avoir accès aux services et mécanismes de soutien.

Partie Est de Hamilton : Pour nombre de familles et d'enfants de cette région urbaine, il est difficile depuis longtemps de trouver des services de garde de qualité et d'autres mécanismes de soutien parental. Les parents ont besoin ici de tout un éventail de services ouverts à des heures pratiques, situés près les uns des autres et sous le même toit, dans la mesure du possible.

Les trois collectivités disposent d'un réseau solide d'organismes communautaires qui sont bien placés pour assurer la mise en œuvre rapide de la Stratégie Meilleur départ, soit :

- une expansion rapide du nombre de places de garde pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- un programme d'apprentissage d'une demi-journée et des places de garderie pour les enfants âgés de deux ans et demi à quatre ans;
- un dépistage précoce et continu des nouveau-nés pour déterminer les besoins et les mécanismes de soutien appropriés;
- une identification précoce et continue des besoins spécialisés en matière d'orthophonie;
- un bilan de santé des bébés à l'âge de 18 mois.

Les services qui seront offerts par les carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

- On effectuera un dépistage et une évaluation de tous les aspects du développement des enfants
- Les enfants et les parents pourront avoir accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les parents pourront également avoir accès aux programmes d'acquisition des compétences parentales
- Les enfants pourront être aiguillés vers des services plus spécialisés comme ceux de santé mentale et d'orthophonie
- Les parents pourront avoir accès à des programmes souples à des heures convenant à leurs besoins.

Point d'accès simplifié

L'objectif final de la Stratégie Meilleur départ consiste à créer un réseau de carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qui seront situés dans un endroit central, au sein des collectivités, pour faciliter l'accès des familles. Ces carrefours offriront un point d'accès unique, intégré et homogène aux services et mécanismes de soutien, compte tenu des besoins locaux et des ressources disponibles.

Comme la Stratégie Meilleur départ est conçue pour accorder aux enfants le soutien dont ils ont besoin pour faciliter la transition à un cadre scolaire structuré, les nouvelles écoles élémentaires de langue française et anglaise et celles qui existent déjà sont le premier choix pour l'expansion des places de garde. Lorsque les exigences de la famille, les locaux physiques, l'accessibilité, la sécurité ou les besoins des communautés francophone, autochtone et ethnoculturelle font qu'il n'est pas pratique d'accroître les services de garde dans une école particulière, cette communauté peut songer à trouver d'autres locaux.

Il pourrait s'agir de garderies, de centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, de centres communautaires ou des programmes de garde à domicile situés près des écoles.

Tracer la voie

L'Ontario a accéléré la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes suivantes, qui serviront de modèles aux autres collectivités de la province.

District de Timiskaming : Les familles de cette région du Nord-Est de l'Ontario, qui a une grande population de francophones, ont du mal à trouver des services de garde près de leur domicile et de leurs écoles. Elles doivent faire la navette entre leur domicile, leur lieu de travail, les écoles et les garderies et parcourir de longues distances.

Régions rurales de Lambton et Kent : Les familles de cette partie du Sud-Ouest de l'Ontario doivent parcourir de longues distances entre leurs domicile, lieu de travail, écoles et garderies. En intégrant les services et les mécanismes de soutien locaux destinés aux enfants et aux familles, la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ permettra d'édifier une collectivité plus forte et d'aider un plus grand nombre d'enfants et de parents locaux à avoir accès aux services et mécanismes de soutien.

Partie Est de Hamilton : Pour nombre de familles et d'enfants de cette région urbaine, il est difficile depuis longtemps de trouver des services de garde de qualité et d'autres mécanismes de soutien parental. Les parents ont besoin ici de tout un éventail de services ouverts à des heures pratiques, situés près les uns des autres et sous le même toit, dans la mesure du possible.

Les trois collectivités disposent d'un réseau solide d'organismes communautaires qui sont bien placés pour assurer la mise en œuvre rapide de la Stratégie Meilleur départ, soit :

- une expansion rapide du nombre de places de garde pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- un programme d'apprentissage d'une demi-journée et des places de garderie pour les enfants âgés de deux ans et demi à quatre ans;
- un dépistage précoce et continu des nouveau-nés pour déterminer les besoins et les mécanismes de soutien appropriés;
- une identification précoce et continue des besoins spécialisés en matière d'orthophonie;
- un bilan de santé des bébés à l'âge de 18 mois.

Les services qui seront offerts par les carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

- On effectuera un dépistage et une évaluation de tous les aspects du développement des enfants
- Les enfants et les parents pourront avoir accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les parents pourront également avoir accès aux programmes d'acquisition des compétences parentales
- Les enfants pourront être aiguillés vers des services plus spécialisés comme ceux de santé mentale et d'orthophonie
- Les parents pourront avoir accès à des programmes souples à des heures convenant à leurs besoins.

Point d'accès simplifié

L'objectif final de la Stratégie Meilleur départ consiste à créer un réseau de carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qui seront situés dans un endroit central, au sein des collectivités, pour faciliter l'accès des familles. Ces carrefours offriront un point d'accès unique, intégré et homogène aux services et mécanismes de soutien, compte tenu des besoins locaux et des ressources disponibles.

Comme la Stratégie Meilleur départ est conçue pour accorder aux enfants le soutien dont ils ont besoin pour faciliter la transition à un cadre scolaire structuré, les nouvelles écoles élémentaires de langue française et anglaise et celles qui existent déjà sont le premier choix pour l'expansion des places de garde. Lorsque les exigences de la famille, les locaux physiques, l'accessibilité, la sécurité ou les besoins des communautés francophone, autochtone et ethnoculturelle font qu'il n'est pas pratique d'accroître les services de garde dans une école particulière, cette communauté peut songer à trouver d'autres locaux.

Il pourrait s'agir de garderies, de centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, de centres communautaires ou des programmes de garde à domicile situés près des écoles.

Le bon choix

Planification communautaire

Le plan Meilleur départ est souple et repose sur la collectivité, c'est-à-dire qu'il est conçu par chaque collectivité pour répondre à ses besoins; il tient compte des limites géographiques des gestionnaires du système de services qui administrent les services de garde en Ontario. Par conséquent, toutes les collectivités auront des réseaux locaux Meilleur départ, outre les quatre réseaux régionaux de langue française, pour aider à planifier et mettre en œuvre la Stratégie Meilleur départ. Le gouvernement provincial collaborera étroitement avec les partenaires communautaires - les conseils scolaires, les éducatrices et éducateurs, les bureaux de santé publique, les services de garde d'enfants et les services à l'enfance, les municipalités et surtout les parents, soit les personnes qui jouent un rôle clé au plan de la préparation des enfants à l'école.

Atténuation des pressions en matière de coûts s'exerçant sur les municipalités

Le coût de l'accroissement du nombre de places subventionnées et de places de garderie destinées aux enfants inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants et aux nouveau-nés et enfants âgés au maximum de quatre ans, ne constituera pas un fardeau financier pour les municipalités. Même avant la signature du nouvel accord de financement fédéral, l'Ontario a proposé d'accorder une aide aux municipalités pour alléger les conditions de partage des coûts relatifs aux services de garde en 2005-2006. Le gouvernement provincial offre maintenant cette aide en matière de partage des coûts en utilisant le nouveau financement fédéral. Les municipalités seront exemptées des conditions sur le partage des coûts pendant la durée des accords fédéraux sur la garde d'enfants. Cette décision permettra aux municipalités d'économiser plus de 208 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2005-2006.

Financement des immobilisations

Initialement, les collectivités peuvent utiliser les places de garderie vacantes pour accepter des enfants dans le système, en accordant la priorité aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et en acceptant par la suite graduellement les enfants, de la naissance à l'âge de quatre ans. Elles sont en train de déterminer les travaux de modernisation et de rénovation, les immobilisations et les projets de construction nécessaires pour accorder des services de garde sécuritaires et d'excellente qualité, créer de nouvelles places pour 2005-2006 et prévoir des projets qui peuvent commencer en 2005-2006. Les écoles seront le premier choix pour l'accroissement du nombre de places de garderie.

Évaluation des résultats

Le gouvernement de l'Ontario prend également des mesures afin d'évaluer comment ses investissements au chapitre du développement de la petite enfance aident les enfants et les familles. Il a entrepris de distribuer, au niveau communautaire et à l'échelle de toute la province, un nouvel outil d'évaluation appelé Instrument de mesure du développement du jeune enfant, qui permettra de déterminer l'aptitude de l'enfant à apprendre en classe. Les résultats aideront les collectivités à mieux planifier et satisfaire les besoins des enfants et des familles.

Collaboration avec le gouvernement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a signé, le 6 mai 2005, un Accord de principe historique avec le gouvernement fédéral, intitulé *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. Cet accord est le fruit de l'engagement que le gouvernement du Canada a pris dans son budget de février 2005, lequel consiste à investir 5 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer et élargir les services de qualité dans le domaine du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Canada.

L'accord *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants* repose sur le même principe que la Stratégie Meilleur départ, soit la qualité, l'inclusion universelle, l'accessibilité et le développement. Ces principes reflètent les valeurs que l'Ontario partage avec le gouvernement fédéral, les travailleuses et les travailleurs des services à l'enfance, les défenseurs des droits des enfants, les professionnels de la santé des enfants et les parents de tout le Canada.

La part du nouveau financement fédéral pour les services de garde revenant à l'Ontario aux termes de cet accord se chiffre à environ 1,9 milliard de dollars sur une période de cinq ans, y compris 271,9 millions de dollars cette année.

Prochaines étapes

La Stratégie Meilleur départ est une stratégie ambitieuse, à long terme. Voici quelques-uns des jalons :

D'ici 2005-2006, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- un plan détaillé expliquant les initiatives envisagées dans la collectivité aux fins de la Stratégie Meilleur départ et le mode de mise en œuvre prévu (dû le 31 décembre 2005);
- un meilleur accès aux places de garderie et aux places subventionnées en dehors des heures de classe, la priorité étant accordée aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants, avec expansion graduelle aux nouveau-nés et aux enfants âgés au maximum de quatre ans;
- un outil d'évaluation qui permettra aux collectivités de déterminer l'aptitude des enfants à apprendre à l'école et de repérer les secteurs et les quartiers caractérisés par des besoins élevés en matière de soutien du développement des jeunes enfants;
- des recommandations des trois groupes de spécialistes : le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois en octobre 2005; le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines à l'automne 2006; et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance en décembre 2006;
- un projet de loi pour créer l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;
- l'amélioration du programme de dépistage et d'intervention précoces, du programme « Bébés en santé, enfants en santé », du Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

D'ici 2007-2008, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- mise en œuvre complète de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes : partie Est de Hamilton, régions rurales de Lambton et Kent et district de Timiskaming;
- mise en œuvre partielle de la Stratégie Meilleur départ dans toutes les collectivités y compris une augmentation du nombre de places de garderie, en particulier pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- création d'environ 25 000 nouvelles places dans des garderies agréées d'ici la fin de 2007-2008 pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et pour les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans. Au 31 mars 2004, la province de l'Ontario comptait 124 442 places dans des garderies agréées.
- financement de l'augmentation du salaire moyen des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

Plan d'action préliminaire de l'Ontario en matière d'investissement du nouveau financement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a l'intention de consacrer sa part du nouveau financement fédéral à l'expansion du volet de services de garde de qualité de la Stratégie Meilleur départ. Ceci inclut le financement provenant du nouvel Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005, de même que l'aide fédérale continue provenant du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003.

Ce plan préliminaire explique à quoi servira le nouveau financement accordé en vertu de l'Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005. Nous collaborerons avec les municipalités au cours des prochains mois pour concevoir des plans plus précis. Notre plan d'action final inclura des objectifs plus précis et les prochaines étapes.

Les priorités de l'Ontario au plan de l'investissement du nouveau financement fédéral sont conformes aux principes de qualité, d'inclusion universelle, d'accessibilité et de développement. Ces principes reflètent les valeurs communes des accords fédéraux-provinciaux et de la Stratégie Meilleur départ.

Inclusion universelle

L'Ontario souhaite qu'un nombre maximal d'enfants bénéficient d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité, compte tenu des ressources disponibles.

- Nous prenons des mesures pour faciliter l'accès à l'aide pour payer le coût des services de garde. Ceci inclut l'adoption d'une méthode de détermination de l'admissibilité basée sur le revenu et non sur les besoins comme c'est le cas actuellement.
- Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario collaborera avec des municipalités pour veiller à ce que les besoins des francophones soient satisfaits et à ce qu'on augmente le nombre de garderies servant ce groupe démographique.
- En outre, des fonds fédéraux sont investis afin d'améliorer les services que nous offrons aux enfants ayant des besoins particuliers au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Qualité et développement

Les travaux de recherche prouvent que les enfants qui bénéficient de services de garde d'excellente qualité obtiennent de meilleurs résultats.

C'est la raison pour laquelle, outre l'augmentation du nombre de places au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement de l'Ontario entreprend plusieurs initiatives pour améliorer la santé et le développement des enfants au sein de ce système et leur accorder un soutien.

Le gouvernement de l'Ontario utilisera le nouveau financement fédéral pour répondre à trois questions liées à la qualité :

- Quelle devrait être l'expérience des enfants lorsqu'ils se trouvent dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, en quoi consiste le programme d'apprentissage des jeunes enfants et comment s'intègre-t-il aux programmes de la maternelle et du jardin d'enfants?
- Que doit-on mettre en place pour favoriser une interaction de qualité entre les adultes et les enfants dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, quel est le type de professionnel qui travaille dans un tel cadre? Quelles sont la rémunération et les conditions de travail? Comment surveille-t-on la qualité?
- Quelles normes professionnelles devraient être adoptées pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance?

Nous répondons à ces questions sur la qualité de la façon suivante :

- Mise sur pied de groupes de spécialistes qui orienteront éventuellement la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ - le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance.
- Conception et mise en œuvre d'un programme d'apprentissage des jeunes enfants dans toute la province qui repose sur les recommandations des groupes de spécialistes.

Collaboration avec le gouvernement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a signé, le 6 mai 2005, un Accord de principe historique avec le gouvernement fédéral, intitulé *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. Cet accord est le fruit de l'engagement que le gouvernement du Canada a pris dans son budget de février 2005, lequel consiste à investir 5 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer et élargir les services de qualité dans le domaine du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Canada.

L'accord *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants* repose sur le même principe que la Stratégie Meilleur départ, soit la qualité, l'inclusion universelle, l'accessibilité et le développement. Ces principes reflètent les valeurs que l'Ontario partage avec le gouvernement fédéral, les travailleuses et les travailleurs des services à l'enfance, les défenseurs des droits des enfants, les professionnels de la santé des enfants et les parents de tout le Canada.

La part du nouveau financement fédéral pour les services de garde revenant à l'Ontario aux termes de cet accord se chiffre à environ 1,9 milliard de dollars sur une période de cinq ans, y compris 271,9 millions de dollars cette année.

Prochaines étapes

La Stratégie Meilleur départ est une stratégie ambitieuse, à long terme. Voici quelques-uns des jalons :

D'ici 2005-2006, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- un plan détaillé expliquant les initiatives envisagées dans la collectivité aux fins de la Stratégie Meilleur départ et le mode de mise en œuvre prévu (dû le 31 décembre 2005);
- un meilleur accès aux places de garderie et aux places subventionnées en dehors des heures de classe, la priorité étant accordée aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants, avec expansion graduelle aux nouveau-nés et aux enfants âgés au maximum de quatre ans;
- un outil d'évaluation qui permettra aux collectivités de déterminer l'aptitude des enfants à apprendre à l'école et de repérer les secteurs et les quartiers caractérisés par des besoins élevés en matière de soutien du développement des jeunes enfants;
- des recommandations des trois groupes de spécialistes : le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois en octobre 2005; le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines à l'automne 2006; et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance en décembre 2006;
- un projet de loi pour créer l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;
- l'amélioration du programme de dépistage et d'intervention précoces, du programme « Bébés en santé, enfants en santé », du Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

D'ici 2007-2008, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- mise en œuvre complète de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes : partie Est de Hamilton, régions rurales de Lambton et Kent et district de Timiskaming;
- mise en œuvre partielle de la Stratégie Meilleur départ dans toutes les collectivités y compris une augmentation du nombre de places de garderie, en particulier pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- création d'environ 25 000 nouvelles places dans des garderies agréées d'ici la fin de 2007-2008 pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et pour les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans. Au 31 mars 2004, la province de l'Ontario comptait 124 442 places dans des garderies agréées.
- financement de l'augmentation du salaire moyen des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

Plan d'action préliminaire de l'Ontario en matière d'investissement du nouveau financement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a l'intention de consacrer sa part du nouveau financement fédéral à l'expansion du volet de services de garde de qualité de la Stratégie Meilleur départ. Ceci inclut le financement provenant du nouvel Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005, de même que l'aide fédérale continue provenant du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003.

Ce plan préliminaire explique à quoi servira le nouveau financement accordé en vertu de l'Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005. Nous collaborerons avec les municipalités au cours des prochains mois pour concevoir des plans plus précis. Notre plan d'action final inclura des objectifs plus précis et les prochaines étapes.

Les priorités de l'Ontario au plan de l'investissement du nouveau financement fédéral sont conformes aux principes de qualité, d'inclusion universelle, d'accessibilité et de développement. Ces principes reflètent les valeurs communes des accords fédéraux-provinciaux et de la Stratégie Meilleur départ.

Inclusion universelle

L'Ontario souhaite qu'un nombre maximal d'enfants bénéficient d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité, compte tenu des ressources disponibles.

- Nous prenons des mesures pour faciliter l'accès à l'aide pour payer le coût des services de garde. Ceci inclut l'adoption d'une méthode de détermination de l'admissibilité basée sur le revenu et non sur les besoins comme c'est le cas actuellement.
- Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario collaborera avec des municipalités pour veiller à ce que les besoins des francophones soient satisfaits et à ce qu'on augmente le nombre de garderies servant ce groupe démographique.
- En outre, des fonds fédéraux sont investis afin d'améliorer les services que nous offrons aux enfants ayant des besoins particuliers au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Qualité et développement

Les travaux de recherche prouvent que les enfants qui bénéficient de services de garde d'excellente qualité obtiennent de meilleurs résultats.

C'est la raison pour laquelle, outre l'augmentation du nombre de places au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement de l'Ontario entreprend plusieurs initiatives pour améliorer la santé et le développement des enfants au sein de ce système et leur accorder un soutien.

Le gouvernement de l'Ontario utilisera le nouveau financement fédéral pour répondre à trois questions liées à la qualité :

- Quelle devrait être l'expérience des enfants lorsqu'ils se trouvent dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, en quoi consiste le programme d'apprentissage des jeunes enfants et comment s'intègre-t-il aux programmes de la maternelle et du jardin d'enfants?
- Que doit-on mettre en place pour favoriser une interaction de qualité entre les adultes et les enfants dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, quel est le type de professionnel qui travaille dans un tel cadre? Quelles sont la rémunération et les conditions de travail? Comment surveille-t-on la qualité?
- Quelles normes professionnelles devraient être adoptées pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance?

Nous répondons à ces questions sur la qualité de la façon suivante :

- Mise sur pied de groupes de spécialistes qui orienteront éventuellement la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ - le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance.
- Conception et mise en œuvre d'un programme d'apprentissage des jeunes enfants dans toute la province qui repose sur les recommandations des groupes de spécialistes.

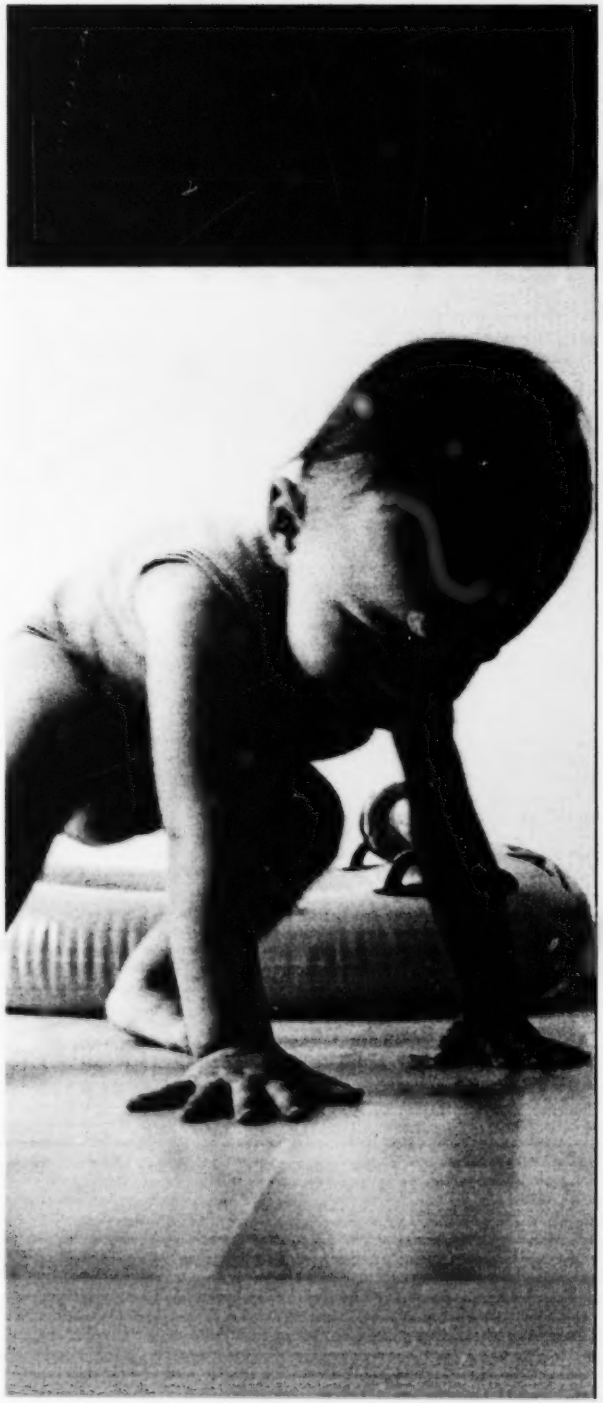

- Création éventuelle d'un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui établira les qualifications et les normes des professionnels qui œuvrent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.
- Octroi de fonds aux municipalités chaque année pour leur permettre d'augmenter le salaire moyen des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance dans le système réglementé.

Accessibilité

L'expansion du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants représente un volet fondamental de notre plan Meilleur départ. Cette expansion permettra à un plus grand nombre de familles qui le désirent de trouver une place de garderie et à un plus grand nombre de familles qui ont besoin d'aide pour payer le coût des services de garde d'obtenir cette aide.

L'accès peut également être fonction de l'emplacement des services. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de l'Ontario souhaite que l'augmentation des places de garderie se fasse dans les écoles élémentaires, dans la mesure du possible, afin d'assurer une transition en douceur à l'école. Par ailleurs, d'autres d'autres mesures de soutien clés comme les programmes d'acquisition des compétences parentales et l'accès aux services spécialisés, seront intégrés et situés au même endroit que les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dans la mesure du possible.

Le gouvernement de l'Ontario consacrera le financement fédéral à ce qui suit :

- création de nouvelles places de services de garde chaque année, la priorité étant accordée aux enfants inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants dans les écoles de langue française et de langue anglaise, le programme étant graduellement élargi aux nouveau-nés et aux enfants âgés au maximum de quatre ans;
- aide offerte chaque année à un plus grand nombre d'enfants pour qu'ils aient accès aux services de garde;
- aide offerte aux volets de services de garde des trois collectivités au sein desquelles la Stratégie Meilleur départ est introduite à un rythme accéléré, pour montrer comment les services qui sont intégrés et situés dans un cadre familier de quartier peuvent rendre la vie plus facile aux familles.

Le nouveau financement fédéral en vertu de ce nouvel accord de principe et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003 s'ajoutera aux investissements de 570 millions de dollars que le gouvernement consacre déjà au chapitre de la garde des jeunes enfants en Ontario. Les municipalités de l'Ontario ont utilisé l'accord de financement de 2003 pour maintenir les places de garderie actuelles, créer 4 000 nouvelles places subventionnées, améliorer l'accès pour les enfants d'âge préscolaire et commencer à jeter les bases de la Stratégie Meilleur départ.

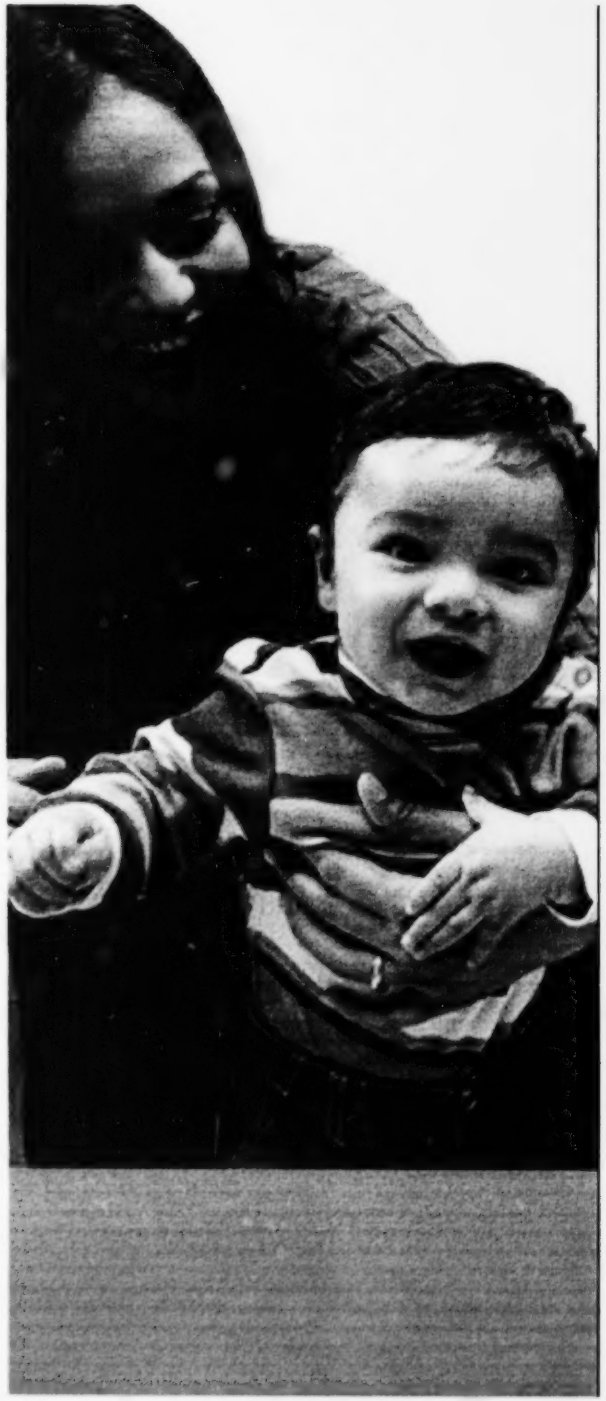

Renseignements complémentaires

Pour de plus amples renseignements sur l'Accord de principe entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral, et sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario, consulter : www.children.gov.on.ca

Le portail de renseignements pour les enfants à childrensinfo.ca offre un accès à guichet unique aux services financés par le gouvernement provincial, destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Le Rapport de référence de l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, affiché à www.children.gov.on.ca offre de plus amples renseignements sur le système de garde d'enfants de l'Ontario.

Ontario

ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse